

L'avantage de me trouver avec des missionnaires qui connaissaient la langue des sauvages, langue apprise sans grammaire ni dictionnaire ; ils me firent part de leurs notes ; je commençai par copier les prières et le catéchisme, que je faisais réciter mot à mot aux catéchumènes et aux enfants. Nous n'avions encore rien d'imprimé ; toute notre bibliothèque sauvage, en deux langues absolument différentes, se composaient de cahiers ou de simples feuilles volantes. Je fis comme mes prédécesseurs ; j'avais sur eux pourtant l'avantage de leurs notes et de leurs leçons, j'appris à parler, comme les enfants, en entendant surtout. On m'envoya seul en mission, où on me laissa seul à l'établissement ; c'était le meilleur moyen de me former à la langue.

En 1857, je fus, à ma grande surprise, élu évêque-coadjuteur de Saint-Boniface. En prévoyance sans doute de cet événement, Mgr. Taché m'avait appelé à l'Île à la Crosse, d'où il s'était éloigné. Les évêques de la province de Québec, sans doute pour obliger la Congrégation à ne pas abandonner ces missions, prièrent notre Fondateur de présenter au Saint-Père les candidats à la Coadjutorerie, ce qui eut lieu, comme on a fait à Mgr. Legal, sans que j'en fusse prévenu, et je pouvais d'autant moins prévoir un pareil événement que j'étais plus jeune et manquais de tout ce qu'il fallait pour une pareille charge, excepté peut-être d'assez bonnes jambes pour marcher à la raquette, ce qui me faisait penser qu'on avait plutôt eu égard à mes jambes qu'à ma tête. Monseigneur de Saint-Boniface, bien que très jeune, voulut avoir un coadjuteur pour administrer la partie nord du diocèse où les chrétiens se multipliaient et où les missionnaires vivaient dans un isolement des plus pénibles, ne pouvant que deux fois l'année correspondre avec leur Supérieur.

Bientôt les chrétiens et les missionnaires furent assez nombreux pour que le Souverain Pontife érigeât un vicariat apostolique dans cette partie du diocèse de Saint-Boniface. En 1864, je me retirai d'Athabaska-Mackenzie et vins de nouveau à l'Île à la Crosse. Nous voilà dès lors trois évêques et assurément plus de trente Pères Oblats, sans compter un certain nombre de prêtres séculiers, de Frères convers et de religieuses, dans un diocèse où dix ans avant, il n'y avait qu'un évêque, quatre prêtres séculiers, huit Pères Oblats et trois Frères Oblats, et cela malgré une pauvreté extrême ; nous n'avions d'autres ressources que l'allocation de la Propagation de la Foi, et ces ressources n'augmentaient pas en proportion des besoins.

Lorsque nous pénétrâmes pour la première fois dans le territoire du Mackenzie, nous eûmes à surmonter une grande opposition de la part de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toute puissante dans le pays et sans laquelle nous ne pouvions, le plus souvent, voyager ni même envoyer nos lettres à nos Supérieurs ; il fallait donc compter avec cette Compagnie. Heureusement que la plupart de ses serviteurs étaient catholiques, et par là même elle devait un peu compter avec nous.

(A suivre)